



## Conseil économique et social

Distr. générale  
12 avril 2012  
Français  
Original : anglais

---

### Session de fond de 2012

New York, 2-27 juillet 2012

### Débat de haut niveau : examen ministériel annuel

#### **Lettre datée du 9 avril 2012, adressée au Président du Conseil économique et social par le Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le rapport national de la Fédération de Russie sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs arrêtés sur le plan international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement, en vue de l'examen ministériel annuel qui aura lieu durant le débat de haut niveau de la session de fond de 2012 du Conseil économique et social (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil économique et social.

Le Représentant permanent,  
(*Signé*) Vitaly **Churkin**



**Annexe à la lettre datée du 9 avril 2012 adressée  
au Président du Conseil économique et social  
par le Représentant permanent de la Fédération  
de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : russe]

**Rapport national présenté volontairement par la Fédération  
de Russie en vue de l'examen ministériel annuel du Conseil  
économique et social de l'Organisation des Nations Unies,  
consacré au thème « Promotion de la capacité de production,  
de l'emploi et du travail décent pour éliminer la pauvreté  
à la faveur d'une croissance économique partagée, durable  
et équitable »**

*Résumé*

L'une des grandes puissances économiques du monde, la Fédération de Russie a axé son développement sur l'amélioration de la qualité de vie de ses citoyens, la garantie de l'emploi et du travail décent, et le renforcement de la protection sociale. Les dépenses sociales représentent actuellement plus de la moitié des dépenses publiques; au cours des quatre dernières années, elles ont progressé de 50 % en valeur absolue, et sont passées de 21 % à 27 % du PIB.

Entre 2000 et 2008, la Russie a connu une croissance économique solide, qui s'est accompagnée d'une baisse sensible du chômage (de 7,1 millions de personnes en 2000 à 5,6 millions en 2008) et d'un accroissement des revenus de la population. Le salaire réel (compte tenu de l'augmentation des prix à la consommation) a été multiplié par 2,2 pendant cette période. Le pourcentage des personnes ayant un revenu inférieur au minimum vital est tombé de 29 % à 13,3 % de la population.

Au milieu de la dernière décennie, l'économie russe a fait face à des difficultés systémiques persistantes s'expliquant aussi bien par l'évolution de la situation mondiale que par des problèmes internes, notamment l'intensification de la concurrence mondiale, une nouvelle vague de progrès technologiques, la baisse des recettes tirées des exportations de matières premières et l'accroissement du rôle du facteur humain dans la croissance économique.

La crise financière et économique mondiale qui a débuté à l'automne 2008 a lourdement pesé sur les indicateurs de base du développement économique du pays, ce qui s'est immédiatement répercuté sur la situation sociale. Certains indicateurs sociaux et économiques se sont dégradés : hausse du chômage et de l'emploi à temps partiel, aggravation des retards dans le paiement des salaires, ralentissement de la croissance des salaires réels dans les principaux secteurs économiques, etc.

Malgré la crise, le Gouvernement de la Fédération de Russie a adopté et mis pleinement en œuvre des mesures destinées à préserver la stabilité sociale et à éviter une hausse incontrôlée du chômage et la dégradation du niveau de vie de la population. Pour honorer ses obligations sociales à l'égard de la population et atteindre ses objectifs, l'État a puisé dans les réserves financières constituées avant la crise.

Les mesures prises pour maîtriser la hausse du chômage et préserver les revenus ont constitué un élément central du programme anticrise du Gouvernement de la Fédération de Russie. Aucun autre pays n'a mené une action d'une telle ampleur.

L'État a alloué des sommes considérables pour venir en aide aux entreprises touchées par la crise et éviter les licenciements. Les travaux publics d'aménagement du territoire ont largement gagné en ampleur. Des initiatives spéciales de recyclage et de reconversion des employés d'entreprises en faillite ont été lancées, de même que des mesures visant à créer des emplois dans les petites entreprises.

Entre 2009 et 2010, on a pu réduire le chômage de 11 % et accroître le revenu réel de la population de 5,1 %. En 2011, le marché du travail avait retrouvé son niveau d'avant la crise, et le revenu réel de la population avait enregistré une hausse supplémentaire de 0,8 %.

Aujourd'hui, la Fédération de Russie doit moderniser son économie, rattraper son retard technologique, privilégier l'innovation, améliorer la productivité du travail et les qualifications des travailleurs et adopter et mettre en œuvre d'autres mesures propres à accroître le niveau de vie de la population et le bien-être social.

La modernisation de l'économie entraîne des modifications structurelles dans le domaine de l'emploi, l'exploitation maximale de la main-d'œuvre disponible face à une évolution démographique essentiellement caractérisée par le vieillissement de la population, la libéralisation des relations professionnelles et l'amélioration des conditions de travail et de l'organisation du travail.

La Fédération de Russie attache une grande importance à l'intensification de sa coopération avec l'Organisation internationale du Travail. La Conférence internationale de haut niveau sur le travail décent, qui se tiendra à Moscou en décembre 2012, doit donner une impulsion forte aux efforts multilatéraux coordonnés visant à atteindre l'objectif d'un développement économique sans exclusive, durable et équitable pour tous.

## I. Introduction

1. Les axes prioritaires du développement socioéconomique de la Fédération de Russie sont définis dans la Vision du développement socioéconomique à long terme à l'horizon 2020 et dans les Priorités du Gouvernement à l'horizon 2012.

2. Pendant la crise économique et financière, le Gouvernement russe a lancé des programmes anticrise pour les années 2009 et 2010, dont l'objectif principal était de maintenir la stabilité sociale et d'assurer la pleine protection sociale de la population, notamment en maîtrisant la hausse du chômage, en renforçant les programmes de reconversion des travailleurs et en offrant une aide à la recherche d'emploi.

3. La mise en œuvre des projets nationaux prioritaires lancés en 2006 dans les domaines de la santé, de l'éducation, du logement et de l'agro-industrie s'est poursuivie. Ces projets doivent contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, que le Programme des Nations Unies pour le développement a adaptés en 2005 à la situation de la Fédération de Russie.

4. La Fédération de Russie œuvre sans relâche en faveur de la réalisation des objectifs définis dans la Déclaration du Millénaire, notamment pour garantir l'emploi et le travail décent de l'ensemble de la population, y compris les jeunes et les femmes, éliminer la misère et réduire la pauvreté, les inégalités et la marginalisation sociale.

5. D'après la classification de l'ONU, la Russie fait partie des pays présentant un niveau élevé de développement humain. La pauvreté extrême n'y est pas répandue et ne frappe que les personnes qui ont un mode de vie socialement inacceptable. D'après le recensement effectué en 2010, le nombre de ménages sans domicile fixe s'élèverait à 34 000, soit 64 000 personnes, ce qui ne représente que 0,04 % de la population russe. Ce chiffre a été réduit de moitié depuis 2002.

6. Des mécanismes relativement efficaces favorisant la coopération entre la société, les entreprises et l'État ont été mis en place en vue d'assurer la prise en compte des intérêts des entreprises et des divers groupes sociaux lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques sociales et économiques.

7. Le partenariat social, dont 2012 a marqué le vingtième anniversaire, joue un rôle fondamental pour ce qui est concilier les intérêts de l'État, des employeurs et des syndicats en matière de réglementation des relations professionnelles et de prévention des conflits sociaux au travail. Au fil des ans, on a mis en place les grandes institutions du partenariat social et créé un cadre juridique permettant un dialogue en vue de parvenir à un équilibre optimal entre les intérêts des travailleurs, des employeurs et de l'ensemble de la société.

8. La commission trilatérale de gestion des relations sociales et professionnelles est devenue le principal lieu de dialogue sur les problèmes les plus préoccupants en la matière, notamment le développement du marché du travail et l'aide à l'emploi, l'amélioration des régimes de rémunération, de retraite et de protection sociale obligatoire et facultative, la défense des droits des travailleurs et la protection de l'emploi. Ses travaux ont abouti à la conclusion d'un accord général entre les organisations syndicales, les organisations patronales et le Gouvernement, qui fixe notamment pour objectifs un développement économique durable, la stabilité sociale et la protection sociale de la population.

## **II. Priorités de la politique d'emploi de la Fédération de Russie face à la crise économique et financière mondiale**

9. La politique nationale de l'emploi découle de la Constitution de la Fédération de Russie, qui consacre le droit de chacun à être protégé du chômage et à être rémunéré pour son travail, à l'abri de toute discrimination.

10. Les fondements juridiques, économiques et institutionnels de la politique de l'État en faveur de l'emploi, y compris les garanties relatives à la réalisation du droit constitutionnel des citoyens au travail et à la protection sociale contre le chômage, sont définis dans le Code du travail de la Fédération de Russie, la loi fédérale sur l'emploi et d'autres textes réglementaires.

11. Pour faire face à la crise économique et financière, le Gouvernement a lancé des programmes anticrise axés tout particulièrement sur le marché du travail, qui ont été mis en œuvre en 2009 et 2010.

12. Les mesures de préservation du revenu et de l'emploi ont consisté notamment à :

- Doubler le salaire minimum en janvier 2009;
- Augmenter de 50 % le montant maximal des indemnités de chômage;
- Augmenter de 30 % le salaire du personnel de la santé, de l'éducation, de la culture et d'autres branches du secteur public;
- Revaloriser plusieurs fois les pensions de retraite et octroyer un complément de revenu aux retraités ayant un revenu inférieur au minimum vital;
- Revaloriser une série de prestations sociales, en particulier celles qui sont versées aux familles avec enfants, à un rythme supérieur à l'inflation.

13. En plus des mesures ordinaires d'aide à l'emploi de la population, des initiatives ont été lancées pour atténuer les pressions sur le marché du travail.

14. On a également pris des mesures visant à préserver les emplois non productifs, organisé des travaux d'intérêt public de grande envergure et créé des emplois temporaires pour les chômeurs et les employés en danger de licenciement. Des mesures spéciales ont été mises en place dans les localités où l'activité n'est pas diversifiée, dans les entreprises d'importance stratégique et dans celles qui constituent les principaux employeurs.

15. La part du budget fédéral consacrée aux services d'aide à l'emploi s'est élevée à plus de 187,1 milliards de roubles entre 2009 et 2011. Plus de 37,4 millions de personnes ont bénéficié de ces services pendant cette période.

16. Entre 2009 et 2010, plus de 87,1 milliards de roubles ont été alloués à la mise en œuvre de programmes publics prévoyant des mesures supplémentaires d'aide à l'emploi dans les entités de la Fédération de Russie. Ces programmes ont profité à plus de 5,2 millions de personnes. On a pu créer 4,3 millions d'emplois permanents et temporaires, dont quelque 587 000 emplois permanents dans le secteur des petites entreprises.

17. La mise en œuvre de programmes régionaux a permis d'améliorer la compétitivité et la mobilité professionnelle des employés menacés de licenciement, des chômeurs et des demandeurs d'emploi.

18. Des efforts particuliers ont été consentis pour organiser des travaux d'intérêt public et créer des emplois temporaires, y compris dans les entreprises en difficulté. Des programmes de formation professionnelle anticipée favorisant le travail indépendant et la mobilité professionnelle ont été mis en place à l'intention des employés menacés de licenciement, ainsi que des personnes inscrites au chômage et de celles qui sont à la recherche d'un emploi.

19. Entre 2009 et 2011, 2 824 300 personnes (soit plus de 17 % des chômeurs) ont participé à des travaux d'intérêt public rémunérés, dont 474 400 personnes en 2011 (soit 10,7 % des chômeurs).

20. Entre 2009 et 2011, 273 900 chômeurs ayant du mal à retrouver un emploi ont occupé un emploi temporaire, dont 85 400 en 2011 (1,9 % des chômeurs).

## **2.1 Programmes de formation professionnelle et de promotion de l'initiative privée**

21. Mis en œuvre en étroite coopération avec les employeurs et les syndicats, les programmes de formation professionnelle anticipée à l'intention des employés, y compris ceux d'entreprises en cours de modernisation, ont eu un impact important.

22. Sur la seule période 2009-2011, plus de 469 000 personnes ont bénéficié de ce programme, dont, en 2011, 41 500 employés menacés de licenciement (licenciement pur et simple, mise à temps partiel ou adoption d'un plan de réduction d'effectifs) et 74 000 employés d'organisations du secteur productif qui ont investi pour leur restructuration et leur modernisation.

23. Des programmes visant à aider les chômeurs à créer leur entreprise ont été activement mis en œuvre, de même que des programmes d'aide aux employeurs qui sont d'anciens chômeurs. Une subvention de 58 800 roubles était versée à tout chômeur fondant sa propre entreprise et à tout entrepreneur recrutant un chômeur. Cette somme servait au paiement des salaires, à l'achat de matériel et de licences et à la location de locaux. C'est notamment dans des domaines comme l'agriculture, les transports routiers et le transport de passagers, les loisirs, les services aux particuliers et le commerce de gros et de détail qu'il a été fait appel à ces programmes.

24. Entre 2009 et 2011, 478 200 chômeurs ont monté leur propre entreprise avec l'aide des services de l'emploi (151 600 en 2011), et ont ainsi permis de créer 128 900 emplois supplémentaires (40 400 en 2011).

25. Les services de l'emploi ont favorisé la mobilité géographique des chômeurs et de leur famille, en prenant en charge les dépenses de déménagement et de réinstallation.

26. Sur la seule période 2009-2011, plus de 31 600 personnes ont participé à ce programme; en 2011, les services de l'emploi ont notamment accordé une aide ciblée à 11 600 demandeurs d'emploi.

## 2.2 Programmes d'aide aux groupes vulnérables, notamment les femmes, les jeunes et les handicapés

27. Des mesures spéciales ont été prises en faveur de certains groupes rencontrant des difficultés particulières sur le marché du travail.

28. Il s'agit tout d'abord : des femmes, qui représentent 56,5 % des chômeurs enregistrés; des jeunes (de 16 à 29 ans), qui représentent près de 28,5 % des chômeurs, y compris les diplômés d'établissement d'enseignement professionnel, qui représentent 2 % des chômeurs; des parents de familles nombreuses et d'enfants handicapés, qui représentent 25 % des chômeurs; et des handicapés, qui représentent environ 10 % des chômeurs.

29. Un programme de formation professionnelle à l'intention des femmes en congé parental pour un enfant de moins de 3 ans a été lancé en 2011. Ce programme vise à améliorer leur compétitivité sur le marché du travail et à faciliter leur adaptation professionnelle à l'issue de leur congé parental, tout en permettant de réduire les dépenses de mise à niveau pour les employeurs.

30. À l'heure actuelle, environ 1 465 600 femmes ayant un enfant de moins d'un an et demi sont sans emploi, dont 548 100 sont considérées comme chômeuses [au sens du Bureau international du Travail (BIT)]. Conformément à la législation en vigueur, les chômeurs inscrits auprès des services de l'emploi ont droit à une formation professionnelle gratuite proposée par lesdits services; les femmes en congé parental pour un enfant de moins de 3 ans sont donc désavantagées car privées de ce droit.

31. En 2011, 26 200 femmes en congé parental comptant reprendre le travail ont bénéficié de cours de formation, de recyclage ou de perfectionnement, et 15 700 d'entre elles ont retrouvé une activité.

32. L'adoption de technologies innovantes ayant entraîné une raréfaction des emplois pénibles ou dangereux, un nombre considérable de travailleurs, en particulier de femmes, ont dû être licenciés. Afin d'aider ces personnes à retrouver un emploi, on leur a octroyé une formation aux nouveaux types d'activité économique. En 2011, 3 100 de ces femmes ont bénéficié d'une formation professionnelle anticipée et effectué un stage, et plus de 2 900 ont pu trouver un emploi ni pénible ni dangereux à l'issue de leur formation.

33. On accorde une attention particulière à l'emploi des jeunes, notamment en les aidant à trouver un travail. D'après le Bureau de statistique, les jeunes de 15 à 29 ans représentent 26 % à 27 % de la population active de la Fédération de Russie, et ils comptent en moyenne pour 40 % des chômeurs au sens du BIT.

34. Les services de l'emploi établissent un bilan de compétences pour les jeunes en vue de les aider à choisir judicieusement une profession ou une activité et à recevoir une formation professionnelle en adéquation avec le marché du travail.

35. Ils s'occupent notamment de proposer un emploi temporaire aux adolescents de 14 à 18 ans pendant leurs vacances, afin de leur permettre non seulement de toucher un salaire mais également de se familiariser avec le milieu du travail et d'acquérir des compétences.

36. En 2011, 850 000 adolescents de 14 à 18 ans ont bénéficié de ce programme, soit 92 % des demandeurs.

37. Les élèves d'établissements d'enseignement général représentent l'écrasante majorité des adolescents qui ont bénéficié de cette mesure (près de 96 %), et seuls 2,1 % des participants étaient orphelins ou privés de soins parentaux.

38. Dans le cadre du placement temporaire des chômeurs ayant du mal à trouver un emploi, un emploi temporaire est proposé aux jeunes de 16 à 18 ans inscrits au chômage : en 2011, 4 700 d'entre eux, soit 31 %, ont bénéficié d'un placement temporaire.

39. Les diplômés des établissements d'enseignement professionnel continuent d'avoir du mal à trouver un emploi et, chaque année, environ 10 % d'entre eux n'y parviennent pas. Pendant la crise, en 2009 et 2010, ce pourcentage a atteint 15 % de l'ensemble des diplômés.

40. Les principales raisons pour lesquelles les jeunes diplômés ne réussissent pas à trouver un emploi sont l'absence de postes vacants (52,2 %), le manque d'expérience professionnelle (stage) (47,8 %), l'insuffisance du salaire proposé (30,4 %) et l'absence de postes vacants dans leur domaine de spécialisation (17,4 %).

41. En 2009 et 2010, 52 % des diplômés d'établissements d'enseignement ont trouvé un emploi dans leur domaine de spécialisation.

42. Un programme d'organisation de stages est proposé depuis 2009 aux diplômés d'établissements d'enseignement professionnel afin de leur permettre d'acquérir une expérience pratique dans leur domaine de spécialisation et de se familiariser directement avec les nouvelles technologies et les méthodes d'organisation du travail. Ce programme aide en outre les employeurs à trouver les employés dont ils ont besoin.

43. Ce programme prévoit le remboursement à l'employeur des frais encourus au titre de la rémunération de ces jeunes et des primes versées aux employés plus expérimentés qui les supervisent. Le fait d'être pris en charge par un superviseur faisant partie des employés les plus respectés et les plus professionnels de l'entreprise permet aux jeunes non seulement de s'adapter plus facilement au monde du travail et d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences professionnelles indispensables, mais aussi de s'intégrer dans l'entreprise et de mieux en comprendre l'activité.

44. Plus de 70 % des diplômés d'établissements d'enseignement professionnel ayant fait un stage en entreprise ont par la suite été embauchés à titre permanent, soit dans la même entreprise soit dans une autre structure.

45. Sur la seule période 2009-2011, plus de 248 800 personnes ont participé à ce programme, dont 54 100 en 2011, pris en charge par 29 300 superviseurs.

46. En 2012, ce programme sera mis en œuvre dans les entités de la Fédération de Russie dont le marché du travail est en difficulté. Il devrait bénéficier à 5 500 diplômés d'établissements d'enseignement professionnel de tous les degrés.

47. Un programme visant à créer des emplois spécialisés pour les personnes handicapées, les parents d'enfants handicapés et les parents de familles nombreuses a été lancé en 2010.

48. Ce programme consiste à rembourser à l'employeur, au moyen de fonds fédéraux et régionaux, les frais afférents aux équipements nécessaires aux personnes



handicapées. La planification et l'aménagement de postes de travail spécialisés tiennent compte du type d'activité et du programme individuel d'adaptation.

49. La création d'emplois pour les parents d'enfants handicapés et de familles nombreuses tient compte des besoins individuels de ces personnes, et prévoit notamment le recours au travail à domicile et au télétravail.

50. Le programme de création d'emplois pour les groupes socialement vulnérables est l'un des exemples du partenariat entre le secteur public et le secteur privé, dans la mesure où il encourage l'attitude socialement responsable des entreprises à l'égard de ces groupes. En 2010 et 2011, ce programme a aidé 27 300 personnes à trouver du travail, dont 18 400 handicapés, 1 700 parents d'enfants handicapés et 7 100 parents de familles nombreuses.

51. En 2012, il devrait bénéficier à 14 500 personnes, dont 7 600 handicapés, 2 000 parents d'enfants handicapés et 4 800 parents de familles nombreuses.

### **2.3 Résultats obtenus**

52. Grâce aux mesures anticrise, en décembre 2011, le nombre de personnes sans emploi avait retrouvé son niveau d'avant la crise, soit 4,6 millions de personnes (6,1 % de la population active), après avoir enregistré un record en février 2009, avec 7,1 millions de personnes (9,4 %). Le nombre de chômeurs inscrits auprès des services de l'emploi était de 1,27 million (1,7 % de la population active) en janvier 2012, contre un niveau record de 2,9 millions (3,1 %) en février 2010.

53. Après avoir connu un pic à 1,67 million en décembre 2009, le nombre d'employés à temps partiel était tombé à 193 700 en janvier 2012.

54. Le nombre de vacances de postes communiquées par les employeurs aux services de l'emploi a considérablement augmenté, puisqu'il est passé de 724 000 en décembre 2009 à 1,16 million en janvier 2012.

55. Le nombre de chômeurs inscrits auprès des services de l'emploi par offre d'emploi s'établissait à 1,2 en janvier 2012, après avoir atteint le niveau record de 3,2 en décembre 2009.

56. Le salaire mensuel moyen nominal a augmenté de 11,8 % et le salaire réel de 4,6 % entre 2009 et 2010, et ils ont progressé respectivement de 9,7 % et 1,2 % entre 2010 et 2011. Quant aux prestations de retraite, elles ont augmenté de 44 % en valeur nominale et de 34,8 % en valeur réelle entre 2009 et 2010, et respectivement de 9,7 % et de 1,2 % entre 2010 et 2011.

## **III. État et perspectives de la coopération entre la Fédération de Russie et l'Organisation internationale du Travail (OIT)**

57. En tant que membre de l'OIT, l'une des organisations internationales les plus anciennes et les plus importantes, la Fédération de Russie a la possibilité d'étudier et d'appliquer les meilleures pratiques internationales concernant le règlement des conflits du travail, d'instaurer un partenariat social entre le Gouvernement, les syndicats et les employeurs et de donner suite aux recommandations de l'Organisation relatives à l'amélioration et à la réglementation du marché du travail.

Sa participation aux activités de l'OIT l'aide à mettre au point une législation du travail inspirée de l'expérience mondiale, à lutter contre le chômage, à créer des emplois et à promouvoir les petites entreprises et l'esprit d'entreprise.

58. Les représentants du Bureau international du Travail (le secrétariat de l'OIT, à Genève) estiment que la coopération entre le Parlement russe et l'Organisation est fort constructive, le pouvoir législatif russe donnant suite aux recommandations formulées par les experts de l'Organisation dans le cadre de relations de travail directes et les traduisant en textes législatifs. Les initiatives internationales des parlementaires russes sont accueillies avec beaucoup d'intérêt par l'OIT. En particulier, en mai 2011, celle-ci a soutenu la proposition tendant à engager, dans le cadre du Bureau international du Travail, des consultations entre les représentants des comités spécialisés des parlements des États du groupe BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud).

59. La Russie est toute disposée à s'appuyer sur l'expérience de l'OIT dans le domaine législatif et les capacités de recherche de celle-ci pour mettre en œuvre ses réformes économiques. Les hauts dirigeants du pays se sont dits à plusieurs reprises déterminés à préserver les garanties sociales dans le contexte de la crise économique et financière mondiale, ce qui s'inscrit dans le droit fil des recommandations de l'OIT. Il est dans notre intérêt de tirer parti des possibilités offertes par l'OIT et de son expérience sur des questions telles que l'élaboration d'une politique publique d'emploi en période de crise, la lutte contre la pauvreté, les travailleurs migrants, la modernisation de la législation du travail, les systèmes de retraite et de protection sociale et l'organisation de la formation continue et du perfectionnement du personnel.

60. En ratifiant les conventions n<sup>os</sup> 132, 135, 154 et 187 de l'OIT en 2010 et la Convention n<sup>o</sup> 174 en 2011, la Russie a pu approfondir sa coopération avec l'OIT dans le domaine de l'application des normes internationales du travail. Cette ratification est vue par l'Organisation et les syndicats internationaux comme un signe fort de la détermination du Gouvernement russe à bâtir un État social.

61. Les préparatifs en vue de la ratification des nouvelles conventions de l'OIT se poursuivent, conformément à l'accord général conclu entre les organisations syndicales, les organisations patronales et le Gouvernement pour la période 2011-2013. En avril 2012, la Douma d'État était saisie, pour ratification, de la Convention concernant la protection des créances des travailleurs en cas d'insolvabilité de leur employeur (Convention n<sup>o</sup> 173) et de la Convention du travail maritime (2006). En outre, les Conventions n<sup>os</sup> 140 et 183 en sont au stade de l'approbation interministérielle.

62. Dans la déclaration qu'il a prononcée à la centième session de la Conférence internationale du Travail en juin 2011, le Premier Ministre, V. Poutine, a confirmé que le renforcement de la coopération entre la Russie et l'Organisation faisait partie des priorités. Cette visite historique (la première d'un responsable d'aussi haut niveau de toute l'histoire de l'Organisation) a été l'occasion non seulement de faire le bilan de la fructueuse coopération entretenue récemment par la Russie et l'OIT mais également de définir les prochaines mesures à prendre pour mettre en application les dispositions contenues dans les documents d'orientation de l'Organisation.

63. Le Premier Ministre, V. Poutine, a proposé d'organiser une conférence internationale de haut niveau sur le travail décent à Moscou en décembre 2012. On s'emploie actuellement à définir l'organisation logistique de cette importante manifestation et les sujets qui y seront abordés.

64. Les questions qu'il est envisagé d'examiner au cours de cette conférence sont les suivantes : l'investissement dans le capital humain, le renforcement de la protection sociale, la mise en place de mécanismes efficaces de réglementation du marché du travail, la création de conditions propices à une croissance durable des salaires, le respect des droits fondamentaux dans le domaine du travail et l'intensification du dialogue social en faveur du travail décent.

65. Les participants procéderont à des échanges de vues et établiront des positions communes concernant l'aide à l'emploi des jeunes, le développement de la formation continue et l'adéquation entre la formation professionnelle et les besoins du marché du travail.

66. Ces discussions favoriseront la coordination des efforts en vue d'atteindre l'objectif d'une croissance économique sans exclusive, stable et équitable.

#### **IV. Perspectives futures**

67. À la fin de 2011, l'économie russe avait quasiment surmonté la crise économique et financière, affichant une croissance solide de la production industrielle et du produit intérieur brut. L'année dernière, la Fédération de Russie a occupé le troisième rang des grandes économies du monde pour la croissance du produit intérieur brut (4,2 %) et le quatrième rang pour la croissance de la production industrielle (4,7 %).

68. Cependant, la structure de l'économie russe, axée sur la production et la vente de matières premières et de produits de transformation, ne saurait garantir pour l'instant la stabilité, la souveraineté ou le bien-être.

69. La Russie a besoin d'un nouveau modèle économique reposant sur une industrie compétitive, une infrastructure moderne, un secteur des services développé et une agriculture efficace.

70. À l'avenir, l'économie devra être fondée sur le savoir et les technologies de pointes et se caractériser par une forte productivité et une faible intensité énergétique. Elle devra contribuer à multiplier les emplois productifs et efficaces décemment rémunérés et stimuler le développement des petites entreprises et de l'esprit d'entreprise.

71. La restructuration et la diversification de l'économie, ainsi que l'adoption d'un modèle innovant de développement, entraîneront une modification de la structure de l'emploi et s'accompagneront d'une réduction du nombre d'emplois non productifs, d'une nouvelle répartition des travailleurs entre les différents secteurs et de l'apparition de nouvelles branches d'activité.

72. Compte tenu des tendances du développement économique, la politique de l'État en matière de développement du marché du travail visera essentiellement à créer les conditions juridiques, économiques et institutionnelles qui garantiront la mise en place d'un marché du travail souple et efficace permettant de remédier au déséquilibre structurel entre l'offre et la demande de main-d'oeuvre, de réduire la

part du secteur informel et d'améliorer la motivation des travailleurs et la mobilité professionnelle.

73. Les initiatives qui tendent à réduire les déséquilibres entre l'offre et la demande de main-d'œuvre revêtent une importance particulière. Cette année, la Russie établira des prévisions relatives au marché du travail par type d'activité, qui permettront d'évaluer dans quelle mesure la main-d'oeuvre disponible coïncide avec les besoins du marché du travail.

74. Il s'agira dans le même temps d'améliorer la qualité, la compétitivité et la mobilité professionnelle de la main-d'œuvre, en réformant le système de formation professionnelle à tous les niveaux, en développant la formation continue ainsi que la formation et le perfectionnement du personnel compte tenu des priorités de l'État en matière de développement économique. Il est prévu d'adopter des mesures tendant à renforcer le partenariat entre l'État et le secteur privé dans le domaine des services et à créer des conditions favorables à l'intégration de la main-d'œuvre étrangère compte tenu des besoins en la matière et du principe de la préférence nationale à l'embauche.

75. La Fédération de Russie continuera de s'appuyer sur le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et sur la Déclaration du millénaire de l'Organisation des Nations Unies pour élaborer et mettre en œuvre d'une stratégie nationale visant à garantir une croissance économique stable et équitable et à améliorer la situation de l'emploi et le bien-être de la population.

76. À l'heure actuelle, alors que l'économie russe se remet progressivement de la crise, on prévoit de prendre des mesures plus vigoureuses pour faire du travail un moyen fiable de sortir de la pauvreté, veiller au respect des droits fondamentaux des travailleurs et, en particulier, du droit à la protection contre le chômage et à un travail décent, bien rémunéré et sans danger.

77. À la différence d'autres pays développés, la Russie compte un très grand nombre de ménages pauvres qui travaillent mais sont mal rémunérés, et présente de très fortes inégalités de salaires.

78. Afin de remédier à cette situation, il est envisagé d'accroître progressivement le salaire minimum tout en contrôlant rigoureusement le respect de cette mesure par l'ensemble des employeurs. Il est également prévu que les organisations patronales et syndicales parviennent à un accord pour mettre en place une échelle raisonnable des rémunérations des divers groupes professionnels qui se traduirait par une accélération de la croissance des bas salaires.

79. Les systèmes de rémunération seront fondés sur les normes professionnelles actuelles concernant les exigences du marché du travail et de l'économie en général. Ces normes serviront de base à la mise au point de programmes d'enseignement et de formation professionnelle de qualité.

80. La Fédération de Russie procède actuellement à une réforme du système d'administration de la protection de l'emploi, qui consiste principalement à mettre en place un mécanisme proposant aux employeurs des mesures d'incitation économique les encourageant à améliorer les conditions de travail et la protection de l'emploi.

81. L'année 2011 a vu l'avènement d'un nouveau système d'administration de la protection de l'emploi fondé sur l'évaluation et la gestion des risques

professionnels, l'adoption d'un nouveau régime de certification des emplois et l'établissement d'un réseau d'organisations de certification indépendantes.

82. Des projets ont été lancés pour mettre en place un système de normes de sécurité au travail et un système national d'information sur les conditions de travail et les risques professionnels.

83. Pour la première fois en Russie, on a mis au point un programme relatif à la santé au travail, qui donnera lieu à la création d'un nouveau système offrant des soins médicaux et préventifs aux actifs directement sur leur lieu de travail.

84. Aux fins de la prévention des maladies professionnelles, une liste de ces maladies tenant compte des nouvelles technologies, des professions et des facteurs de production sera dressée et approuvée, des critères permettant d'identifier les catégories de travailleurs présentant un risque accru de maladie professionnelle ou liée au travail seront mis au point, et un programme d'examen médicaux périodiques et de visites médicales complémentaires sera mis en place. Il s'agira de mieux structurer l'aide médicale apportée aux salariés, en favorisant l'installation de médecins généralistes de quartier, de centres médicaux dans les usines et d'un réseau d'antennes médicales dans les entreprises, et de mettre au point des méthodes de réadaptation médicale et professionnelle et de traitement pour les groupes présentant un risque accru de maladie professionnelle ou liée au travail.

85. La Fédération de Russie continuera de coopérer étroitement avec l'OIT pour promouvoir le Pacte mondial pour l'emploi et le Programme pour un travail décent, qui constituent de précieuses ressources pour le règlement des questions liées à l'emploi, à la création d'emplois et à l'amélioration de la qualité des emplois existants en vue d'un relèvement et d'une croissance durables, au renforcement des systèmes de protection sociale et à l'élaboration d'une politique d'emploi dynamique et sans exclusive.

86. Nous ne ménagerons aucun effort pour garantir le succès de la conférence internationale de l'OIT sur le travail décent, qui se tiendra à Moscou. Nous sommes convaincus que cette rencontre contribuera de manière décisive à améliorer les relations professionnelles et à optimiser la coopération de tous les partenaires clefs – État, employeurs et syndicats – dans le domaine de l'emploi. Nous invitons les États, les organisations internationales, les organisations non gouvernementales, les principales communautés scientifiques, les associations professionnelles et les organisations patronales et syndicales à participer activement à cette conférence.